

Bulletin d'information n° 10

SOMMAIRE

Atelier Sciences Po
Photographies des classes
Remise diplôme du baccalauréat
Accueil des élèves de troisième (calendrier de visite)
Conseils classes 1^{er} trimestre 2011
Inscription aux différents examens session 2011

Atelier Sciences Pô :

L'atelier Sciences Pô, mis en place dans le cadre de la convention d'éducation prioritaire entre l'IEP de Paris et le lycée du Grand Nouméa, elle-même insérée dans le cadre de conventionnement entre ce même IEP et la Nouvelle-Calédonie, fonctionne chaque vendredi de 13h00 à 15h00, salle B201 pour les élèves de terminales.

Dans l'emploi du temps, un maximum de classes de terminale ont été libérées pour que tous les élèves désireux de participer à l'atelier puissent s'y rendre.

L'an dernier, le 20 octobre lors d'une réunion du comité de pilotage, Monsieur le Haut-commissaire de la République, appuyé par Madame TJIBAOU Marie-Claude, en présence du Président du Gouvernement ont insisté pour que tout soit fait au lycée du Grand Nouméa, pour que tous les élèves puissent bénéficier du dispositif mis en place.

Merci à tous les enseignants des classes de terminale de participer au respect de cette consigne et de ne pas poser de devoirs surveillés sur ces créneaux horaires, quand certains de leurs élèves sont inscrits à l'Atelier.

MBESSA ROSALIE TL	LETHIERS KATIA TL
GARRAUD ABEL TL	BRIGNON GAEL TL
CORREARD ALIZEE TES3	THOMAR MARVIN TES3
BOUANAOUÉ NADEGE TES3	LOUECKHOTE FRANCK TES3
CHAILLEUX CORENTIN TES1	GOWET ANTHONY TES1
HNAWIA LEA TS1	DELVENNE LEA TS1
TCHACKO EMIE TS2	BINIC LYNE TS2
CARGNELLI KIM LOU TS2	RIGAUT CLEMENCE TS3

Photographies des classes :

Les 12 et 13 mai prochain, Monsieur SIZE et Monsieur COUILLAUD organiseront les prises de vue des classes de l'établissement afin de réaliser des photographies.

La vente de ces photographies aux élèves vise à financer l'accueil des Pascuans dans le cadre de l'échange mis en place l'an dernier.

Merci d'être compréhensif vis-à-vis de la gêne occasionnée par cette activité exceptionnelle.

Remise diplôme du baccalauréat :

A l'attention des professeurs principaux des post bacs.

Les diplômes du baccalauréat session 2010 sont à disposition des élèves au BEE du lundi au jeudi de 12h30 à 16h00. Les élèves devront se munir d'une pièce d'identité.

Accueil des élèves de troisième : calendrier de visite

Vendredi 25 mars	Accueil des Personnels de direction, des professeurs principaux, des CPE
------------------	--

	<i>Collèges</i>	<i>Effectif</i>	<i>Nombre d'accompagnateurs</i>	<i>Heure d'arrivée</i>	<i>Heure départ</i>
Vendredi 15 avril	BOULARI	90			
Vendredi 22 avril	KATIRAMONA	70			
Vendredi 29 avril					
Vendredi 06 mai	KOUTIO	90			
Vendredi 13 mai	PLUM + YATÉ	90			
Vendredi 10 juin	BOURAIL	40			
Vendredi 17 juin	NORMANDIE	90			
Vendredi 24 juin	AUTEUIL	90			
Vendredi 01 juillet	AUTEUIL + PAÏTA NORD + PAÏTA SUD	90			
Vendredi 22 juillet	THIO / LA FOA / CANALA	10/50/25			
Vendredi 29 juillet	KOUTIO	75			

Conseils de classe 1^{er} trimestre 2011 :

Vous trouverez ci-après le calendrier des conseils de classe du premier trimestre. La date limite de saisie des notes et appréciations dans Pronote est fixée 48 heures ouvrables avant le conseil de classe.
 Important : ne saisissez aucune note si vous constatez une anomalie dans vos listes. Les bulletins ne seront imprimés par l'administration qu'après le conseil de classe; le professeur principal éditera le tableau des moyennes à remettre à chaque membre du conseil (penser aux deux délégués élèves et deux délégués parents)
 Avant le conseil de classe, les professeurs principaux informeront les élèves du jour et heure de la réunion.
 Après le conseil de classe, ils saisiront l'appréciation générale dans pronote pour le lendemain, afin que le secrétariat du proviseur-adjoint édite les bulletins définitifs. Merci à chacun de respecter scrupuleusement les délais impartis.

Horaire		<u>PROVISEUR</u> A305	<u>PROVISEUR-ADJOINT</u> B200	<u>CHEF DE TRAVAUX</u> CDI
lundi 9 mai 2011	17H20	1L ZELMIRE	205 PAULET	1COM1 TAVARD
	18H45	TL MURCIE	206 FOLZ	1COM2 AOUIZERATE
mardi 10 mai 2011	17H20	1ES3 SEMPERE	211 JALTON	1COM3 GARO
	18H45	1ES1 WANE-TREMOLIERES	212 MASSON	1CG MIXTE MILLET- URSIN
mercredi 11 mai 2011	17H20	1S3 CIROU	207 KADAR	1 GEST1 COLLINET
	18H45	1S1 HENROTAY	208 MICHEL	1 GEST2 VINGATARAMIN
jeudi 12 mai 2011	17H20	1ES2 COUDERT	201 DARJANA	1GEST3 ETOURNAUD
	18H45	1S2 SWINERS-GIBAUD	202 OMNES	TCFE1 PEURIERE
vendredi 13 mai 2011	17H20		213 AMIOT	1ST2S1 PICAVET
	18H45		214 RUFFENACH	1ST2S2 ROUSSEL-BREANT
lundi 16 mai 2011	17H20	TES3 GERMANOS	204 Mme THIERS	TM MAROT
	18H45	TS1 UYTTENHOVE	203 SCHLUMBERGER	TGSI RAINGUEZ
mardi 17 mai 2011	17H20	TES2 CANOPE	209 PONTHEAUX	TST2S1 LUSERGA
	18H45	TES1 ANASTASIO	210 DEVAUD	TST2S2 HAMON
mercredi 18 mai 2011	17H20	TS2 VANBUCKHAVE	215 MOREL	TGRH1 JOSCET-DOMINGO
	18H45	TS3 SCHLEGEL		TGRH2 SURDEZ
jeudi 19 mai 2011	17H20			TCFE2 MALDONADO

Professeur coordonnateur	CLASSE	JOUR	HEURE	SALLE	
Mme Bougnon	CPGE ECT 1	Mercredi 29 juin	17h-18h	A 305	Le Proviseur
Mme Pradal	CPGE ECT 2		18h30-19h30		
M. Patane	DCG 1 2011	Mardi 28 juin	17h30-19h		
mme Alleguede	DCG 1-2 2010	Lundi 16 mai	13h30-15h		
Mme Constantinou	DCG 2-3 2009		15h-16h		
M. Robert	DCG 3 2008		16h-17h		
Mme Dagault	STS IG 1	Jeudi 30 juin	17h30-19h	D 203	Le Proviseur Adjoint
Mme Tormento / M. Lanave	STS IG 2		19h-20h30		
Mme Corget	STS ESF 1	Jeudi 30 juin	16h30-18h	D 307	Le Chef des Travaux
Mme Martin-Combe	STS ESF 2		18h-19h30		
Mme Briand	STS SP3S 1	Mardi 28 juin	17h30-19h		
M. Duchadeau	STS SP3S 2		19h-20h30		

A l'attention des professeurs principaux

INSCRIPTIONS AUX EXAMENS - SESSION 2011
- BACCALAUREATS GENERAL & TECHNOLOGIQUE
- AUX EPREUVES ANTICIPEES
& INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les inscriptions, pour les candidats scolarisés, se feront exclusivement sur les serveurs internet suivants ouverts du **LUNDI 02 MAI au JEUDI 09 JUIN à 15H00 :**

«INSCRINET BCG»,

«INSCRINET BTN»

«INSCRINET EA»

Aucune inscription ne sera acceptée postérieurement à la date de clôture du serveur, quel que soit le motif invoqué.

Accès au service depuis le site du vice-rectorat : <http://w.w.w.ac-noumea.nc/> puis **cliquez sur inscriptions aux examens 2011** afin d'accéder aux services de «suivi établissement» & au service d'inscription des candidats.

Pour vous aider, guides d'utilisation consultables & imprimables sur les pages d'accueil de l'application «INSCRINET».

A l'issue de chaque saisie, une **fiche de confirmation individuelle d'inscription** sera à éditer. Cette fiche récapitulera l'ensemble des **informations concernant l'Etat- Civil du candidat ainsi que les options choisies**. Il est impératif de **retenir le numéro d'inscription** qui apparaîtra alors à l'écran en haut à droite (ex : 000552-1)

En cas d'erreur, lors de la vérification de la fiche officielle d'inscription, le candidat aura la possibilité de modifier sa saisie. Il devra alors saisir son numéro d'inscription & sa date de naissance puis **rééditer une nouvelle confirmation** sur laquelle figurera le même numéro d'inscription mais suivi d'un numéro d'ordre différent.

Il importe d'être très **vigilant** & d'attirer l'attention de vos élèves sur :

- leur état-civil exact (date de naissance, orthographe des noms & prénoms, ordre des prénoms, tel que cela figure sur la pièce d'identité fournie et tel que cela figurera sur les convocations, relevés de notes & diplômes),
- leur adresse postale (personnelle pour l'expédition des relevés de notes à l'issue de la session, les convocations étant remises à l'établissement),
- leur série pour les épreuves anticipées,
- leur série, le choix des enseignements de spécialité, les langues (LV1 et LV2, langue européenne & DNL, langues régionales), les options d'épreuves facultatives & obligatoires choisies, les notes obtenues aux épreuves anticipées.

Aucune modification d'option de langue ou d'enseignement de spécialité ne pourra avoir lieu après la fermeture du serveur. Aucune modification ne sera accordée au moment des épreuves.

Il appartient donc à chaque candidat, **sous la responsabilité de son professeur principal**, de vérifier l'exactitude des renseignements saisis. **La signature de la confirmation d'inscription entraîne l'acceptation définitive des informations énumérées sur le document. Aucun changement ne sera accepté après la clôture des inscriptions fixée au JEUDI 09 JUIN.**

Dès la saisie de l'inscription effectuée, vous voudrez bien **retourner ces confirmations d'inscription éditées sous votre contrôle & visées par vos élèves (s'ils sont majeurs ou par leurs responsables légaux), à monsieur DOKUNENGO pour les inscriptions aux épreuves anticipées ou à monsieur LEGROS pour les inscriptions aux baccalauréat général et technologique, accompagnées obligatoirement, pour chacun de vos élèves, des pièces suivantes :**

- photocopie de la CNI ou du passeport en cours de validité, ou du livret de famille régulièrement tenu à jour, ou de l'extrait de naissance. Les originaux ne seront pas acceptés, de même, aucune photocopie ne sera effectuée par le lycée du Grand Nouméa,
- photocopie de l'attestation de recensement délivrée par la mairie du domicile du candidat ou du certificat de participation à la journée *Défense & Citoyenneté* pour les garçons et filles âgés de 16 à 25 ans,
- copie du dernier relevé de notes du baccalauréat pour les candidats doublant ou triplant leur terminale,
- copie du relevé de notes des épreuves anticipées pour les candidats au baccalauréat issus d'une académie autre que la Nouvelle-Calédonie,

- Pour les candidats handicapés, le formulaire de demande d'aménagement des épreuves (tiers temps supplémentaire, présence d'un secrétariat assistant pendant la durée des épreuves, utilisation d'un matériel spécifique...). L'avis du chef d'établissement sera alors nécessaire.

Pour chaque candidat, la restitution de la confirmation d'inscription, accompagnée des pièces justificatives est **impérative**. Elle valide sa pré-inscription effectuée sur internet.

Aucune demande ultérieurement exprimée ne pourra être prise en compte.

Informations complémentaires concernant les examens de fin d'année :

- **La session de remplacement concerne uniquement les candidats dans l'incapacité de présenter leurs épreuves pour raison de force majeure justifiée (accident, hospitalisation, maladie...).**

- Les académies de rattachement restent les mêmes qu'en 2010 :

- o Besançon pour le baccalauréat général,
- o Reims pour le baccalauréat technologique.

- Chaque candidat présentera les épreuves écrites dans son établissement d'origine.
- Epreuves pratiques & orales dans les centres habituels.
- LGN à la fois centre d'examen, centre de correction pour les épreuves corrigées à Nouméa et Centre de délibération pour le groupe 2.
- Calendrier des épreuves sous réserve de validation par le Vice-recteur :
 - Epreuves facultatives orales la dernière semaine d'octobre,
 - Epreuves anticipées écrites les 9, 10 et 15 novembre,
 - Epreuves anticipées orales du lundi 28 novembre au vendredi 9 décembre,
 - Epreuves écrites des baccalauréats généraux & technologiques les 8, 9, 10, 14 et 15 novembre,
 - Epreuves orales & pratiques des baccalauréat généraux & technologiques à la suite des écrits, du mercredi 16 au vendredi 25 novembre.
 - Délibérations du 1^{er} Groupe début décembre pour affichage des résultats prévu le lundi 5 décembre à 14H, sous réserve des délibérations en métropole,
 - Epreuves du 2^{ème} Groupe les lundi 12 et mardi 13 décembre.

D'autres informations concernant le baccalauréat sont accessibles (listes des épreuves, textes de référence...) sur le site EDUSCOL <http://eduscol.education.fr/>

EN RESUME

1^{ère} étape : semaine du lundi 2 au vendredi 6 mai :

- en utilisant le créneau HVC (mais pas forcément), distribuer & faire renseigner par vos élèves la Fiche Préparatoire à l'inscription par Internet en vue de faciliter le passage en Salle informatique (un planning précisant le créneau alloué à votre classe vous sera communiqué),
- conserver ensuite vous-même ces fiches jusqu'à la saisie informatique,
- recenser les 1/3 temps, distribuer & faire renseigner les fiches de demande et les rassembler

2^{ème} étape : semaine du lundi 9 au vendredi 13 mai :

- inscription proprement dite par internet,
- éditer & faire signer la confirmation d'inscription,
- récupérer les photocopies des pièces justificatives indispensables à la confection des dossiers

3^{ème} étape : semaine du lundi 16 au vendredi 20 mai :

- remettre au CPE du niveau concerné la confirmation d'inscription ainsi que des pièces justificatives (dont le formulaire de demande d'aménagement des épreuves pour les candidats handicapés).

Les dossiers devront être remis complets & en main propre au CPE. Une ultime vérification du professeur principal aura lieu à ce moment en présence du CPE. Les dossiers d'inscription incomplets seront retournés au professeur principal.